

Caractéristiques de la zone de baignade

Nom de la baignade : LA LOUE AU PONT DE BELMONT
Code plage :
Coordonnées géographiques L93 :
 X= 897 118 Y= 6 659 886
Superficie zone de baignade : 138 m / 13 m
Commune : BELMONT
Département : JURA (39)
Responsable : Communauté de communes du Val d'Amour
Période d'Ouverture : 1er juillet au 31 août
Fréquentation :
Surveillance : Non
Panneau d'affichage : Oui sur période d'ouverture
Accessibilité PMR : Non
Douche et sanitaires : Non
Accès animaux : Interdit sur la zone de baignade
Parking : Non démarqués
Structures d'accueil : /
Type : eau douce courante
Nature de la plage : Sables, graviers, galets
Alimentation : La Loue

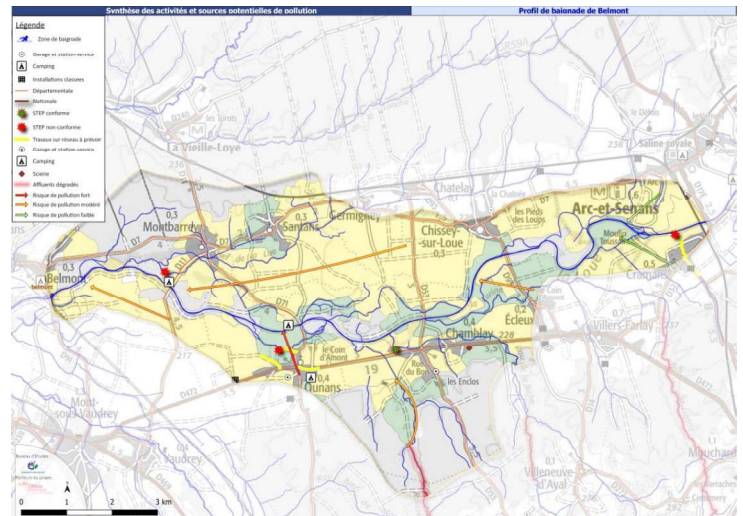


Qualité de la zone de baignade

	Valeurs limites :		
	bon/moyen	EC	Strepto
	moyen/mauvais	1800	660
2021	22-juin	910	280
	6-juil	1500	350
	26-juil	290	46
	03- août	410	77
	10- août	520	200
	17- août	960	110
	23- août	550	15

Pour la zone de baignade de Belmont, entre 2014 et 2018, la qualité de l'eau est caractérisée d'insuffisante. Pour cela, le site a été fermé pour toute la saison 2018.

La réouverture a été actée en 2019 sur la base des éléments fournis en particulier sur la réalisation de travaux sur les stations de traitement des eaux usées en amont des sites, identifiées comme source de pollution de l'eau.



Localisation des sources de pollution sur la zone d'étude

Historique des classements				
2017	2018	2019	2020	Classement selon la directive 2006/7/CE en vigueur à partir de la saison 2013
				Excellent Bon Suffisant Insuffisant Non suivi Site non classé

A partir de la saison balnéaire 2013, le mode de calcul du classement est modifié en application de la directive européenne 2006/7/CE. [Pour en savoir plus](#)

Inventaire des sources de pollution et mesures de gestion

Diagnostic			Propositions prévisionnelles de gestion préventive des pollutions	Propositions prévisionnelles de plan d'action
Activités ou risques potentiels	Causes	Distance / source	Mesures de gestion/Procédures	Mesures de réduction des pollutions
STEP Montbarrey	Rejets non conformes vers le milieu naturel	3 km	1- Si fuite d'assainissement constatée : analyse de la qualité bactériologique rapide	Diagnostic de la station
STEP Ounans	Risque de surcharge de la STEP Mauvaise qualité des rejets	Env. 5 km		Renouvellement de la station d'épuration pour 950 EH
Réseaux assainissement Ounans	Entrées d'eaux claires parasites / Encrassements des réseaux / Mauvais raccordements / Mélange d'EU et EP	Env. 5 km	2- fermeture baignade si mauvaise qualité bactériologique	Mise en séparatif de certains tronçons / déconnexion et réhabilitation de 3 DO
Réseaux assainissement Cramans	Entrées d'eaux claires parasites / présence d'anomalies / 20 habitations mal raccordées	Environ 10 km		Réalisation des travaux préconisés / Établir un courrier d'information sur les obligations de raccordement
Assainissement non collectif	Rejets de certaines filières non conformes vers le milieu naturel	A parti de 1 km	1- Si fuite de cuve constatée : analyse de la qualité de l'eau rapide 2- fermeture baignade si mauvaise qualité	Diagnostiquer en priorité les ANC en bord de Loue Sensibiliser les habitants
Exploitations agricoles	Utilisation intensive ou mauvais stockage des produits phyto.	1 à 10 km		Exploitations agricoles
Risque routier	Fuite de réservoir de véhicules stationné à proximité	100 m	1- appel des pompiers en cas d'accident et confinement de la pollution par des matériaux absorbants 2- analyse de la qualité rapide de l'eau de baignade et fermeture si pollution détectée	Mise en place d'un parking matérialisé